

## **BURKINA FASO**

*Unité – Progrès – Justice*



**Contribution du Burkina Faso au rapport sur l'état de mise en œuvre de la résolution 72/148 de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur « l'amélioration du sort des femmes et des filles en milieu rural »**

## **1) Prise en compte des questions d'égalité de genres dans les lois, politiques et programmes nationaux relatifs aux changements climatiques et dans les contributions des pays aux conventions et cadres internationaux**

En vue de promouvoir la participation des femmes et des hommes dans la gestion et la gouvernance des ressources environnementales et naturelles, il a été adopté la Stratégie nationale de promotion et de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en 2012. Pour opérationnaliser cette stratégie, plusieurs actions ont été menées de 2014 à 2018. On peut citer entre autres :

- la formation de 3 281 acteurs de la filière PFNL dont 2 658 femmes et 623 hommes en techniques de transformation des PFNL, financée à hauteur de 64,98 millions de FCFA ;
- le renforcement des capacités sur les techniques de collecte, de transformation et de conditionnement des PFNL. Au total, 17 644 acteurs directs dont 80% de femmes ont été touchés sur un total de 25 000 acteurs au cours des années 2016-2017. Des supports de communication et des guides de transformation des PFNL ont été élaborés à cet effet par le projet d'Appui à la Gestion Durable des PFNL (PAGED/PFNL), l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT), le Centre Ecologique Albert-Schweitzer (CEAS)-Burkina, le Service Néerlandais de Développement (SNV), *TREE AID* et la FAO. Ces formations ont permis aux femmes d'acquérir les connaissances afin d'améliorer leur production, la commercialisation des produits et l'amélioration de leurs revenus et leur condition de vie.
- la mise en place de 138 jardins nutritifs au profit des acteurs pour la production intensive de feuilles de baobab et de moringa financée à hauteur de 117,3 millions de FCFA ;
- la construction de 15 infrastructures de stockages/transformation et commercialisation des PFNL au profit des organisations professionnelles des PFNL à hauteur de 75 millions de FCFA;
- l'appui à la certification d'un peuplement de baobab dans le village de Kampala au profit d'une coopérative des femmes, ce qui a permis de sécuriser l'espace ;

- l'acquisition de kits de régénération naturelle assistée au profit de 25 organisations féminines, ce qui a permis le renouvellement des espèces en voie de disparition ;

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet national de Traitement et de Valorisation des déchets Plastiques (PTVP) en 2015, plusieurs réalisations majeures ont eu lieu. Ce sont :

- la construction de 05 centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques dont trois en cours de finalisation (Gaoua, Manga, Dédougou) et deux déjà réceptionnés (Dori, Tenkodogo) ;
- l'acquisition de matériels pour l'équipement des centres (03 fonderies, 08 broyeurs, 03 lots de moules, 05 presses, 05 appareils de test de biodégradabilité et des groupes électrogènes);
- l'achat de 1866,75 tonnes de déchets ;
- l'acquisition de 903 matériels de collecte au profit des collecteurs de déchets plastiques ;
- l'acquisition d'équipements de protection individuelle au profit des collecteurs de déchets plastiques ;
- la formation de 34 acteurs des centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques;
- la formation de 36 collecteurs et valorisateurs sur l'organisation et les bonnes pratiques de gestion des déchets plastiques.

Par ailleurs, le Burkina Faso a adopté en 2015 le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) qui a pour objectifs de (i) réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques en développant des capacités d'adaptation et de résilience, (ii) faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques, d'une manière cohérente, dans des politiques, des programmes ou des activités, nouveaux ou déjà existants, dans des processus particuliers de planification du développement et des stratégies au sein de secteurs pertinents et à différents niveaux.

Aussi, en 2017 une Stratégie Nationale d'Apprentissage sur les Changements Climatiques (SNACC) a été adoptée en vue de faire face aux effets néfastes des changements climatiques. Trois axes stratégiques relatifs à cette stratégie ont été formulés. Il s'agit de l'institutionnalisation de l'apprentissage sur le changement climatique, l'enseignement et le renforcement des capacités des

acteurs sur la problématique et la gouvernance de l'apprentissage sur le changement climatique.

## **2) Adoption et financement de stratégies de développement rural et de modes de production agricole intégrant la problématique femme-homme et soucieux des conditions climatiques aux fins de la promotion de l'autonomisation économique des femmes rurales**

Dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire et de promouvoir une agriculture résiliente face aux changements climatiques, le Gouvernement burkinabé à travers le ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles a développé des pratiques agricoles innovantes et rationnelles (Zai, demi-lune, irrigation goutte à goutte) et a mis à la disposition des producteurs et productrices des intrants et du matériel agricoles adaptés. En 2019, 47,10% des femmes ont bénéficié de charrue, 48,55% de charrette tombereau, 58,75% de charrette petit plateau, 51,25% de semoirs et 56,83% de bœufs de trait. 50% des équipements agricoles sont distribués aux femmes.

Un Programme National du Secteur Rural (PNSR) a été adopté. Il constitue un cadre d'opérationnalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) dans le secteur rural pour la période 2011-2015. Dans le cadre de sa mise en œuvre une attention a été accordée aux groupes vulnérables ainsi que l'amélioration de la situation économique et du statut social des femmes et des jeunes en milieu rural. La Politique Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (PNDDAI) constitue une synthèse des différentes études et rapports élaborés durant les dernières années. A travers son axe II, la Stratégie de développement durable de l'agriculture irriguée, vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'accroissement de l'emploi et des revenus de toutes les couches de la population. L'élaboration de ces programmes a été participative et a été faite en collaboration avec la confédération paysanne du Faso et les chambres régionales d'agriculture.

Aussi, faut-il ajouter le programme des plates-formes multifonctionnelles au profit des groupements féminins en milieu rural dont le lancement a eu lieu en 2005. En effet, le faible accès à l'énergie limite les femmes dans leurs activités quotidiennes, et les freine dans leur développement et leur émancipation. Ce constat est à la base de la création du concept des plates-formes multifonctionnelles (PTFM). Une PTFM est un ensemble d'équipements qui fournit des services énergétiques. La configuration de base d'une PTFM

comprend un moteur diesel qui entraîne un moulin, une décortiqueuse et un alternateur. Ce dernier fournit de l'électricité. La capacité du moteur peut être étendue pour l'éclairage, la réfrigération, le pompage de l'eau, etc.

**3) Renforcement des capacités de résilience et d'adaptation des femmes et des filles afin de leur permettre de faire face aux effets néfastes des changements climatiques, y compris des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes**

L'introduction des semences améliorées dans l'agriculture permet aux femmes et aux filles de faire face aux effets néfastes des changements climatiques. En ce sens qu'elles permettent d'accroître la production agricole et de s'adapter aux irrégularités pluviométriques et la hausse des températures.

On note également, le développement de nouvelles techniques culturales telles que le Zai, la demi-lune, l'irrigation goutte à goutte, les cordons pierreux utilisés par les producteurs en vue de la récupération des terres dégradées et l'accroissement de la production.

**4) Pleine participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux sur les questions relatives à l'environnement, en particulier sur les stratégies et les politiques relatives aux conséquences des changements climatiques**

La prise en compte du genre est l'un des principes directeurs de la Stratégie nationale de promotion des produits forestiers non ligneux. Elle prône l'équilibre dans les rapports entre hommes et femmes, jeunes et vieux afin de garantir des bénéfices équitables pour tous.

**5) Mise en place d'infrastructures et de technologies écologiquement viables, et renforcement de l'accès des femmes et des filles rurales à des sources d'énergie renouvelables, économiques et propres à un approvisionnement régulier en eau salubre et des services d'assainissement, afin de renforcer leur résilience face aux changements climatiques**

Dans l'optique d'accroître l'accès des femmes aux technologies, divers programmes ont été mis en place. Il peut être cité entre autres :

La création en 2011 du Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF). En 2018, ce programme a permis d'octroyer des technologies et kits d'installation à 800 femmes et jeunes filles des 13 régions dont 33 motopompes et 2050 matériels d'embouche.

- le programme de renforcement de la mécanisation agricole (Opération 100 000 charrues) a permis d'octroyer 20.000 équipements modernes aux femmes au titre de l'année 2015-2016 ;
- le Programme Intégré d'Autonomisation des Femmes (PIAF) a permis la dotation de 500 femmes rurales en intrants agricoles (engrais) d'une quantité totale de 86 tonnes en 2018.

En ce qui concerne le renforcement de l'accès des femmes et des filles rurales à un approvisionnement régulier en eau salubre, on note un taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 66,2% en 2017.

En matière d'assainissement, le taux national d'accès à l'assainissement était de 21,6% en 2017. On note des campagnes de construction de latrines en milieu rural

En ce qui concerne l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique, différentes réalisations ont été enregistrées à la fin de l'année 2017. Il s'agit notamment de : (i) l'achèvement des travaux d'électrification de 40 localités rurales ; (ii) le démarrage et/ou la poursuite de chantiers d'électrification soit dans le cadre du programme spécial d'électrification de 57 chefs-lieux de communes rurales de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), de l'électrification de 79 localités par le Fonds de Développement de l'Electricité (FDE) dans le cadre du projet d'appui au secteur de l'électricité, de l'électrification des zones péri-urbaines de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Par ailleurs, d'autres chantiers d'électrification ont été entamés dans la même année, tels que le projet d'électrification de 100 localités rurales par système solaire photovoltaïque ainsi que le projet d'électrification d'infrastructures sociocommunitaires dans 300 localités.

Il a été également mis en place un projet dénommé : « Barefoot college » dont l'objectif est de former des femmes illettrées afin qu'elles équipent leur village en énergie solaire (panneaux photovoltaïque, kits solaires, lampadaires solaires). En 2016, sept (07) femmes ont bénéficié d'une formation de 6 mois en Inde. Au-delà de l'apprentissage professionnel cette expérience a été une occasion pour les

femmes de découvrir leur potentiel et d'accroître leur développement personnel. Le projet a eu des impacts socio-économiques et environnementaux.

En plus, le Programme national de biodigesteur en cours d'exécution constitue une réponse aux préoccupations des populations que sont : la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et l'accès durable à l'énergie. A ce jour le Burkina a enregistré 12 000 technologies du biodigesteur dans les 13 régions avec une subvention de l'Etat à hauteur de 50%. Il constitue également une contribution du Pays à la lutte mondiale contre le changement climatique.

**6) Promotion de programmes d'éducation, de formation et d'information destinés aux femmes rurales et aux agricultrices qui s'appuient sur des technologies appropriées et d'un coût abordable pour améliorer leur résistance aux changements climatiques**

A ce niveau nous pouvons noter le programme de renforcement de la mécanisation agricole (Opération 100 000 charrues) qui a permis d'octroyer 20.000 équipements modernes aux femmes au titre de l'année 2015-2016.

**7) Renforcement de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de données ventilées par sexe et de statistiques portant sur les liens qui existent entre les femmes et les filles rurales et la résilience face aux changements climatiques en tenant compte de leur emploi du temps, des soins et travaux domestiques non rémunérés, du régime foncier et de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux installations sanitaires**

Périodiquement, le Burkina Faso à travers l'INSD et le Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire produit des Livrets Genre et des tableaux de bord « Femme et Genre » dont l'objectif est de rendre visible les statistiques sur la situation des femmes et des hommes au niveau national. En effet, l'élaboration du tableau de bord s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Ces instruments qui représentent un outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, contiennent des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution en matière de promotion des droits des femmes et du genre au Burkina Faso.